



PV 420 DU JEUDI 7 FEVRIER 2019

GROUPEMENT BEAUJOLAIS

Tél 04 74 68 67 83

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 31 janvier 2019

Présents : S. BOISSET – G. PISTOL – C. ROBERT – A. FEZZA – D. COMBIER– G. SEVE.

Excusés : Z. BENSLIMANE – C. PERROT.

CARNET ROSE : Nous souhaitons la bienvenue à CLEA petite fille de Gilbert et Eliane SEVE. Félicitations aux parents, grands parents, tous nos meilleurs souhaits au bébé.

COURRIER :

FC LAMURE POULE/CHAMBOST ST JUST : coupe J. Magat

GLEIZE : U13 poule H du 9 février

LIERGUES/ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER : U13 poule G

FC RENEINS VAUXONNE : U13 modification poule D du 9 mars ; poule E du 30 mars ; poule G du 18 mai

PONTCHARRA ST LOUP : rencontre U13.4F poule H du 2 février contre Amplepuis

BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES : engagement d'une 5^e équipe U13 (remplace exempt en poule H).

COMMISSION U7

Christian PERROT tél. 06 73 97 85 99

Reprise des festifoots le samedi 9 mars 2019. Pensez à mettre à jour les licences de vos joueurs si nécessaire et à actualiser les feuilles d'effectifs.

-Les licences dématérialisées: Le Listing des licenciés est destiné aux clubs qui peuvent dorénavant générer et éditer un listing de leurs licenciés via Footclubs. Ce document imprimé pourra servir pour présenter les licences le jour du match, à défaut présentation des licences dématérialisées sur l'outil Footclubs Compagnon. Il est donc fortement recommandé que les éducateurs ou dirigeants des équipes conservent une copie du listing des licenciés de leurs équipes avec eux tout au long de la saison afin de pouvoir sans difficulté présenter les licences en cas de contrôle sur le plateau U7. Ce listing doit être actualisé.

Le jour du plateau, les clubs dans l'incapacité de pouvoir présenter les licences sur l'outil Footclubs Compagnon ou par listing devront, le jeudi suivant le plateau, les présenter à la permanence du groupement.

COMMISSION U9

Zinedine BENSLIMANE tél. 06 27 11 30 60

Reprise des festifoot le samedi 9 mars 2019. Pensez à mettre à jour les licences de vos joueurs si nécessaire et à actualiser les feuilles d'effectifs. Un rappel concernant la pratique U9:

-La relance protégée du gardien de but: Le gardien de but n'est pas autorisé à dégager de volée ou de demi-volée. Lors d'une relance faite par ce dernier (à la main ou au pied), l'adversaire se tient à l'extérieur de la surface et ne pourra y pénétrer que lorsque le ballon sera parvenu dans les pieds d'un partenaire du gardien de but situé dans les 8 m.

Afin de permettre la réalisation de cette règle, vous devez matérialiser cette surface à l'aide de deux cônes par surface.

-Les licences dématérialisées: Le Listing des licenciés est destiné aux clubs qui peuvent dorénavant générer et éditer un listing de leurs licenciés via Footclubs. Ce document imprimé pourra servir pour présenter les licences le jour du match, à défaut présentation des licences dématérialisées sur l'outil Footclubs Compagnon.

Il est donc fortement recommandé que les éducateurs ou dirigeants des équipes conservent une copie du listing des licenciés de leurs équipes avec eux tout au long de la saison afin de pouvoir sans difficulté présenter les licences en cas de contrôle sur le plateau U9. Ce listing doit être actualisé.

Le jour du plateau, les clubs dans l'incapacité de pouvoir présenter les licences sur l'outil Footclubs Compagnon ou par listing devront, le jeudi suivant le plateau, les présenter à la permanence du groupement.



PV 420 DU JEUDI 7 FEVRIER 2019

➡ COMMISSION U11

Gilbert SEVE tél. 04 26 74 49 81 – 06 22 82 74 09

Reprise des rencontres 3^e phase le samedi 9 mars 2019.

ORGANISATION PRATIQUE LIMITROPHE : « Dans le cadre de la pratique du week-end, nous avons planifié 2 dates de pratique limitrophe en U11 les 18/05/19 et 25/05/19. Cette pratique vise à diversifier la saison et permettra de rencontrer d'autres clubs qu'à l'accoutumé. En effet, nous souhaitons organiser des plateaux inter-groupement avec quand même une limitation des déplacements (de 20 à 30 km max.). Cette pratique est sur la base du volontariat et nécessite donc un engagement de votre part (retour de mail) auprès du groupement avant le 29/03/19. Mon club souhaite participer à la pratique limitrophe des 18/05/19 et 25/05/19 et s'engage à se déplacer sur le lieu du plateau
OUI - OUI mais que pour les équipes :/...../...../...../...../...../...../..... - NON

PS : tous les clubs qui ne souhaitent pas participer à cette pratique limitrophe seront désignés sur des plateaux dans leur groupement.

➡ COMMISSION U13

Guy PISTOL (responsable championnat et coupe Festival) tél. 06 32 88 07 18

Coupe du Beaujolais : responsable Ahmed FEZZA tél. 06 50 16 23 05

CHAMPIONNAT : LIEU DES RENCONTRES :

Les équipes de PONTCHARRA ST LOUP : prendre note dans modification horaire et lieu des rencontres

Les équipes de SUD AZERGUES FOOT jouent à 14 h à Chessy

Les équipes d'AMPLEPUIIS jouent au stade Balmon

Les équipes de LIERGUES jouent à 10 heures stade de l'Eclair

ENT. HAUTE AZERGUES 1 joue à Lamure

ENT. HAUTE AZERGUES 2 joue à Chambost

DOMTAC FC 4 - 5 - 6F jouent à 14 heures à Dommartin

ENT. HAUT BEAUJOLAIS joue à 14 heures à Ouroux

Les équipes de MDA jouent à Anse à 14 heures

A L'ATTENTION DES DIRIGEANTS ET EDUCATEURS : suite à l'inversion de résultats sur les feuilles de match au cours de la première phase, veuillez vérifier avec attention les scores inscrits sur la feuille en fin de rencontre (document officiel). *Rappel : l'original des feuilles de match doit parvenir au Groupement dans les 48 heures suivant la rencontre (les feuilles envoyées par mail ne sont pas prises en compte).*

MODIFICATION CALENDRIER POULE H : Belleville St Jean d'Ardières 5 remplace exempt dès ce 9 février. Pensez à actualiser le calendrier. Pour la journée du 9 février : rencontre Belleville St Jean d'Ardières 5 contre Amplepuis 4 à 10 HEURES stade Rosselli (le club d'Amplepuis a été prévenu).

PROGRAMMATION DES RENCONTRES ENTRE EXEMPTS (poule CD et FG)

Aller le 2 février – Retour le 6 avril

ST FORGEUX – ENTENTE HAUT BEAUJOLAIS

MDA 4 – LIERGUES 3

Aller le 9 février – Retour le 4 mai

DOMTAC FC 4 – FC RENEINS VAUXONNE 1

FC RENEINS VAUXONNE 3 – SUD AZERGUES FOOT 3

Aller le 9 mars – Retour le 11 mai

AMPLEPUIIS 3 – DOMTAC FC 5

GLEIZE 2 – O. BELLEROCHÉ 2

Aller le 16 mars – Retour le 18 mai

RC BELIGNY 1 – BEAUJOLAIS FOOTBALL 2

ENT. HAUTE AZERGUES 2 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2

Aller le 30 mars – Retour le 25 mai

LIERGUES 1 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 3



PV 420 DU JEUDI 7 FEVRIER 2019

PONTCHARRA ST LOUP 3 – LIERGUES 2

Les feuilles de matchs sont à retourner au Groupement Beaujolais dans les 48 heures suivant les rencontres.

MODIFICATION DE DATE, DE LIEU OU D'HORAIRE

Journée du 9 février :

poule E : la rencontre Pontcharra St Loup 2 – FC Reneins Vauxonne 2 aura lieu à 14 h à Pontcharra (stade Marduel) et non à St Loup

poule G : la rencontre Ent. Odenas Charentay St Lager 2 / Liergues 3 devient Liergues 3 – Odenas Charentay St Lager 2 et se jouera à 10 h stade de l'Eclair

poule H : la rencontre Gleizé 3 – MDA 5 se jouera à 10 heures à Gleizé

poule H : la rencontre DomTac FC6 – Pontcharra StLoup 4F se jouera le samedi 16 février à 14 heures à Dommartin

Match entre exempts : la rencontre DomTac FC 4 – FC Reneins Vauxonne 1 se jouera à 14 HEURES au stade de l'Hippodrome à La Tour de Salvagny

Journée du 9 mars

Poule D : FC Reneins Vauxonne 1 – Ent. Haut Beaujolais se jouera à 10 Heures au parc Montchervet à St Georges

Journée du 16 mars - poule G : Liergues 3 – Pontcharra St Loup 3 se jouera à 10 HEURES stade de l'Eclair

Journée du 30 mars

Poule E : FC Reneins Vauxonne 2 – FCVB5F se jouera à 14 Heures au stade du collège à St Georges

poule G : Liergues 3 – O. Belleroche 2 se jouera à 10 HEURES stade de l'Eclair

Journée du 4 mai - poule G : Ent. Odenas Charentay St Lager 2 – Liergues 3 se jouera à 10 Heures à Odenas

Journée du 11 mai - poule G : Liergues 3 - FC Reneins Vauxonne 3 se jouera à 10 HEURES stade de l'Eclair

Journée du 18 mai - Poule G : FC Reneins Vauxonne 3 – O. Belleroche 2 se jouera à 10 Heures au parc Montchervet à St Georges

FCVB : prendre note de la programmation des matchs à domicile ci-dessous :

Les rencontres ci-dessous se joueront à 14 H 00 – Terrain BOISSON (à l'intérieur du Complexe Pierre Montmartin)

U13 (5F) - BEAUJOLAIS - POULE E

samedi 09 février 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC FEM 5 - BEAUJOLAIS FOOT 3

samedi 09 mars 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC FEM 5 - F.C. PONTCHARRA ST L 2

samedi 06 avril 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC FEM 5 - SUD AZERGUES FOOT 2

samedi 18 mai 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC FEM 5 - U.F.B. JEAN D ARD. F 4

samedi 25 mai 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC FEM 5 - FC RENEINS VAUXONNE 2

Les rencontres ci-dessous se joueront à 14 H 00 – Terrain BOISSON (à l'intérieur du Complexe Pierre Montmartin)

U13 (4) - BEAUJOLAIS - POULE A

samedi 09 février 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC 4 - CHAZAY FC

samedi 16 mars 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC 4 - F.C. TARARE

samedi 11 mai 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC 4 - BEAUJOLAIS FOOT

samedi 25 mai 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC 4 - ST. AMPLEPUSISIEN 2

COUPE DU BEAUJOLAIS U13 - Equipes qualifiées pour le 4^e tour prévu le samedi 23 mars :

Poule A : Ent. Odenas Charentay St Lager 1 – DomTac FC 3

Poule B : FCVB 3 – Sud Azergues Foot 1

Poule C : DomTac FC 5 – FC Reneins Vauxonne 2

Poule D : FCVB2 - Sud Azergues Foot 2 remplace St Forgeux suite confirmation des résultats par les clubs (les résultats sur la feuille de match étaient à nouveau inversés !)

Poule E : MDA 3 – DomTac FC 2

Poule F : Chazay FC 1 – Chazay FC 2

Poule G : Gleizé 1 – MDA 4

Poule H : Belleville St Jean d'Ard. 2 – Liergues 1



PV 420 DU JEUDI 7 FEVRIER 2019

➡ COMMISSION COUPES A 11

Christian ROBERT tél. 06 87 18 51 07 et Didier COMBIER tél. 06 33 65 15 22

RENCONTRES DE COUPE DU BEAUJOLAIS U15 (1^{er} tour)

MDA 3 – PONTCHARRA ST LOUP 1 : 0 - 6

CHAZAY FC 1 – LIERGUES 1 : 2 - 1

BEAUJOLAIS FOOTBALL 1 – FC RENEINS VAUXONNE 1 : 4 - 3

O. BELLEROCHÉ – GLEIZE 2 : 4 - 1

ENT. PAYS TARARIEN 2 – RC BELIGNY stade de La Plata date à convenir rapidement

PONTCHARRA ST LOUP 2 – AMPLEPUIS 2 date à convenir rapidement

ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2 – SUD AZERGUES FOOT 1 : 2 – 2 (T.B. 7 – 6)

SUD AZERGUES FOOT 2 – MDA 2 date à convenir rapidement

DOMTAC FC 3 – FCVB 2 : 0 - 6

ENT. DENICE LIMAS 1 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1 date à convenir rapidement

ENT. HAUT BEAUJOLAIS – LIERGUES 2 date à convenir rapidement

BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 2 – ENT. PAYS TARARIEN 1 : 2 - 4

Date butoir pour jouer les rencontres de coupe U15 le 3 mars.

RENCONTRES DE COUPE DU BEAUJOLAIS U17 (1^{er} tour)

GLEIZE 2 – ENT. MONT BROUILLY VAUXONNE : **Feuille de match non reçue**

BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 2 – MDA 1 : 0 – 3 forfait de Belleville St Jean d'Ardières

DOMTAC FC 3 – PONTCHARRA ST LOUP 1 : 2 - 3

PONTCHARRA ST LOUP 2 – AMPLEPUIS 1 date à convenir rapidement

GLEIZE 1 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 1 : 1 - 6

MDA 2 – SUD AZERGUES FOOT 1 : 3 - 2

Exempts : LIERGUES 2 – BEAUJOLAIS FOOTBALL 1

Date butoir pour jouer les rencontres de coupe U17 le 3 mars.

RENCONTRES DE COUPE DES VIGNERONS (1^{er} tour)

VAUX EN BEAUJOLAIS 2 – FC LAMURE POULE 3 date à convenir rapidement

LES SAUVAGES 1 – FC TARARE 2 date à convenir rapidement

BEAUJOLAIS FOOTBALL 3 – BULLY 1 : 4 - 2

BULLY 2 – PONTCHARRA ST LOUP 3 date à convenir rapidement

ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 3 – TERNAND : 6 - 4

FC RENEINS VAUXONNE 2 – LIMAS 1 date à convenir rapidement

ST IGNY 2 – CORCELLES date à convenir rapidement

LIMAS 2 – VALSONNE date à convenir rapidement

CHAMBOST ST JUST 2 – GLEIZE 2 date à convenir rapidement

DENICE 3 – OSB 2 date à convenir rapidement

Equipes qualifiées pour le 2^e tour de coupe Magat (ne participe pas au premier tour de la coupe des Vignerons) :

Amplepuis 2 – Denicé 2 – Chazay 2 – Pouilly Pommiers – St Forgeux 2 – Ouroux – Vaux en Beaujolais 1.

RENCONTRES DE COUPE J. MAGAT (cadrage)

O. BELLEROCHÉ 2 – ST JEAN SPORT : 2 - 3

FC LAMURE POULE 1 – CHAMBOST ST JUST 1 se joue le dimanche 3 mars à 14 h 30 à Lamure

POUILLY POMMIERS 1 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1 se joue le dimanche 24 février à 14 h 30 stade C. Au-jogue à Pouilly

BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 2 – AMPLEPUIS 2 : 1 - 3

OUROUX – CHAZAY FC 1 se joue le dimanche 24 février à 14 h 30

CHAZAY FC 2 – DENICE 1 : 2 - 4

Exempts : St Forgeux 2 – Denicé 2 – Ent. Odenas Charentay St Lager 2 – MDA 3 – Beaujolais Football 2 – DomTac FC 3 – FC Lamure Poule 2 – USF Tarare 1 – FC Reneins Vauxonne 1 – Vaux en Beaujolais 1

Feuille de match FMI. Pour tout changement effectué via Footclub merci de faire parvenir une copie au Groupement.

Date butoir pour jouer les rencontres seniors : 3 mars. Prochain tour le 31 mars.